

ERP (Etablissements Recevant du Public) : UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR ET GESTES QUI SAUVENT



Le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes, autorise toute personne même non médecin à utiliser un défibrillateur en cas de nécessité . Ce décret vise à réduire le nombre de décès par arrêt cardiaque (50.000 en France chaque année).

L'abréviation DAE signifie le Défibrillateur Automatisé Externe. Le DAE existe en deux types, à savoir le Défibrillateur Entièrement Automatique et Semi Automatique.

Art. R. 6311-14. - Les défibrillateurs automatisés externes, qui sont au sens de la présente section les défibrillateurs externes entièrement automatiques et les défibrillateurs externes semi-automatiques, sont un dispositif médical dont la mise sur le marché est autorisée et permettant d'effectuer :

1° L'analyse automatique de l'activité électrique du myocarde d'une personne victime d'un arrêt circulatoire afin de détecter une fibrillation ventriculaire ou certaines tachycardies ventriculaires ;

2° Le chargement automatique de l'appareil lorsque l'analyse mentionnée ci-dessus est positive et la délivrance de chocs électriques externes transthoraciques, d'intensité appropriée, dans le but de parvenir à restaurer une activité circulatoire. Chaque choc est déclenché soit par l'opérateur en cas d'utilisation du défibrillateur semi-automatique, soit automatiquement en cas d'utilisation du défibrillateur entièrement automatique ;

3° L'enregistrement des segments de l'activité électrique du myocarde et des données de l'utilisation de l'appareil. »
Le défibrillateur sert à réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par une défibrillation et à rétablir la circulation sanguine.

Toutefois, l'Académie nationale de médecine préconise plutôt les modèles entièrement automatiques (DEA) pour les installations destinées au grand public.

Comment savoir si on est concerné (catégorie 5) ?

- Les crèches, écoles maternelles, haltes-garderies, jardins d'enfants
- Les structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées
- Les salles de spectacles, de réunions
- Les établissements sportifs clos et couverts ainsi que des salles polyvalentes sportives
- Les Bibliothèques et centres de documentation
- Les établissements de santé public ou privé, clinique, hôpital, pouponnière, établissement de cure thermale
- Les salles d'exposition
- Les lieux de culte
- Les hôtels-restaurants en altitude
- Les refuges de montagne
- Les restaurants et débits de boisson
- Les établissements de plein air
- Les établissements de soin

Pour connaître sa catégorisation ERP, contactez le SDIS départemental.

Actions à vérifier et à mettre en place face à une situation d'arrêt cardiaque

- 1- Le patient réagit-il ?
- 2- Appelez les services d'urgence !
- 3- Munissez-vous d'un DAE.
- 4- Posez le DAE sur le sol. Ouvrez le couvercle.
- 5- Enlevez les vêtements. Dénudez le thorax.
- 6- Placez les électrodes.
- 7- Ne touchez pas le patient.

8- Si vous disposez d'un Défibrillateur Semi-Automatique, appuyez sur le bouton rouge clignotant. Avec un défibrillateur automatique, le choc est administré automatiquement.

9- Si un appareil de RCP est disponible, positionnez-le.

10- Suivez les indications du DAE. Administrez les compressions.

11- Si le système vous y invite, administrez les insufflations.

Objectifs

- Savoir identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque.
- Savoir réaliser les trois gestes permettant d'augmenter les chances de survie : Appeler, masser, défibriller

Exemple de programme de formation

- S'initier à l'utilisation du défibrillateur et aux gestes qui sauvent
- Anatomie/physiologie
 - Fonctions vitales
 - État, position et surveillance de la victime
 - Causes et conséquences de l'arrêt cardio- respiratoire
- Organisation de la chaîne de survie : l'alerte
 - Message d'alerte
- Procédure d'utilisation du défibrillateur
 - Matériel et accessoires
 - Mise en œuvre et sécurité d'emploi
- Présentation de certains gestes qui sauvent (urgence vitale)
- Entraînement individuel et en binôme sur différents types de cas concrets